

FICHE N° 2 : Portfolio européen des langues

La finalité de l'introduction du Portfolio est :

- de promouvoir le **plurilinguisme** chez tous les élèves et étudiants,
- de développer chez les apprenants l'**autonomie** dans l'apprentissage des langues étrangères.

Le portfolio est **un outil personnel** complété et conservé par l'élève pendant toute sa scolarité et au delà. Il appartient à l'utilisateur.

Le Portfolio comprend trois parties : *Le Passeport de langues, La Biographie langagière, Le Dossier.*

Le Passeport

C'est un document normalisé et diffusé dans l'ensemble des pays européens ayant adopté le Portfolio. Il constitue un bilan des savoir-faire, des certifications ou diplômes ainsi que des expériences vécues dans différentes langues. Les compétences en langues sont décrites dans les termes de niveaux de compétences présentés dans le document «Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer».

La Biographie langagière

C'est davantage un outil d'évaluation formative. Elle invite l'apprenant à répertorier ses expériences d'apprentissage et à y réfléchir. Elle comprend : *les enseignements suivis, les autres formes d'apprentissage, les expériences socio-culturelles, les activités linguistiques.* La biographie contient aussi une description plus détaillée des niveaux permettant à l'élève de prendre conscience de ses progrès.

Exemple :

Ecouter B1-1 : *dans un récit court, je peux reconnaître la trame des événements racontés et mettre en relation les personnages et les lieux avec ces événements. Dans tout autre type de document sonore de même difficulté, je peux comprendre les informations essentielles.*

- Je comprends toutes les informations que l'on me donne pour trouver mon chemin, même quand l'itinéraire comporte plusieurs changements de direction ou plusieurs points de repères.
- Je comprends globalement quelle est la position adoptée par quelqu'un dans une discussion sur un thème que je connais bien.
- Je comprends les informations essentielles dans un document entendu ne dépassant pas deux minutes et portant sur un thème connu.
- Je comprends la trame des événements racontés dans un récit simple ne dépassant pas deux minutes.
- Je peux mettre en relation les personnages ou les lieux cités avec les informations données (situations, actions) quand le document ne dépasse pas deux minutes et porte sur un thème connu.
- Au téléphone, je comprends des demandes de renseignements (numéro de téléphone, adresse, horaire, personne ou service compétents) ou des informations de même nature qui me sont communiquées.

- Le dossier

Il permet de réunir tous les documents qui peuvent attester des déclarations faites dans le passeport. Ces documents peuvent être de deux types : des documents officiels (diplômes...) et des témoignages (enregistrement d'une activité orale...).

FICHE N° 3 : Des entrées pour la Construction d'un projet

Des questions, parmi d'autres, pour vous aider à faire des choix pédagogiques et organisationnels pour construire un projet...

« Dimensions » du projet

- Quel(s) niveau(x) de classe ?
- Quelles classes ?
- Quelles langues vivantes ?
- Quels enseignants ?
- Sur l'ensemble des heures ?

Objectifs de formation

- Dans quels domaines de compétences ?
- Sur quels niveaux de compétences ?
- Quelle formulation pour ces compétences ?

Evaluation diagnostique

- A quel moment de l'année ?
- Avec quels supports ?
- Selon quelles modalités ?

Constitution des groupes

- Combien de groupes ?
- Comment sont-ils constitués ?
- Comment cela est-il présenté aux élèves ?
- Comment se font les changements de groupes ?

Suivi des élèves

- Utilise-t-on un outil de suivi ? (portfolio)
- Comment est-il constitué ?
- Comment est-il utilisé ?
- Comment le suivi engage-t-il la participation active de l'élève ?
- Qui « parle » de l'élève en conseil de classe ?

Evaluation

- Y-a-t-il des évaluations communes ?
- Selon quelles modalités ?
- Comment en reporte-t-on les résultats : bulletins, conseil de classe... ?

Méthodes pédagogiques

- Y-a-t-il des choix communs ?
- Des initiatives nouvelles sont-elles prévues : TICE, pédagogie du projet ?

Emploi du temps

- Comment les heures élèves sont-elles réparties ?
- Comment les emplois du temps enseignants sont-ils définis ?
- Comment les emplois du temps sont-ils mis en barrettes ?
- Comment est organisé le calendrier d'année ?

« Vie du projet »

- Y-a-t-il un responsable de projet ?
- Est-il prévu qu'il soit écrit ? Evalué ?
- Comment les équipes pédagogiques sont-elles constituées ?
- Comment la concertation est-elle organisée ?
- Comment le projet est-il communiqué à l'ensemble de l'établissement ? Aux parents ?
- Existe-t-il un « carnet » de bord pour le suivi de l'action ?